

Plan de Développement de Massif Forestier du Haut Ségala

CRPF – Centre Régional de la Propriété Forestière (en collaboration avec la Communauté de Commune du Haut Ségala)



Programme LEADER 2007-2013 – Axe 4 du FEADER – Mesure 341 A
Action 2 - Aider au développement de la filière bois - D 21



Contexte

La Communauté de Communes du Haut Ségala se compose de forêts caractéristiques, notamment celles de châtaigniers ou de hêtres. Ces forêts couvrent 40 à 60% de la surface du territoire mais dépérissent par manque d'entretien et de régénération. Pourtant la qualité des sols, l'accessibilité globale du relief (à l'exception de quelques vallées), la qualité de la desserte routière, la présence d'industries locales bien implantées sont autant d'atouts qui pourraient permettre la production de bois de qualité avec un retour sur investissement correct et la création d'emplois.

L'exploitation et la rénovation de cette forêt pourraient être un complément d'activité et d'attractivité à ne pas négliger pour un secteur rural.

Objectifs visés

- Renforcer la gestion forestière de façon durable et concertée, réduire les effets du morcellement de la propriété forestière par un regroupement de la gestion voire du foncier
- S'appuyer sur la forêt pour renforcer les dynamiques de développement local (aménagement du territoire, développement économique, touristique.)
- Augmenter la récolte afin d'assurer un approvisionnement adapté de la filière de transformation industrielle et le développement à terme des bioénergies (matériaux, carburants, énergies, ...)
- Développer les activités économiques autour de la ressource bois locale et favoriser la création d'emplois dans ce secteur
- Favoriser la réalisation d'infrastructures collectives

Présentation résumée

Le projet consiste à financer et mettre en place un Plan de Développement de Massif Forestier qui permettra de dynamiser, tant en qualité qu'en quantité, la gestion forestière privée du territoire.

La méthodologie de mise en œuvre d'un PDM se divise en 3 phases :

1. Un état des lieux du massif
2. Une animation et des diagnostics individuels forestiers avec préconisation d'actions, et accompagnement d'actions collectives
3. Suivi de la réalisation des opérations par les propriétaires forestiers, exploitants...

Si ces trois phases sont encadrées d'un point de vue technique par le CRPF, elles nécessitent une implication forte des élus locaux pour assurer un lien entre les techniciens et la population locale, et assurer une information continue des habitants.

Points d'intérêt / spécificités LEADER

NATURE DU PARTENARIAT

- ✓ Fort partenariat entre deux structures publiques qui impliquera dans sa mise en œuvre un partenariat étroit avec les acteurs publics et privés du territoire.



Thème : Forêt / Ressource Bois

Sous-thèmes : Animation/Stratégie/ Développement

Midi Pyrénées - 46 - Lot /
Pays de Figeac /
Com.Com. du Haut Ségala /
Latronquière

Impact territorial :
Intercommunal

Porteur de Projet : CRPF

Forme juridique :
Etablissement public

Budget :
Coût total éligible : 91 400 €

Co-financeurs du projet :
Europe LEADER : €45 700 - 50 %
Autofinancement public : 50 %

Type de dépenses :
immatérielles

Dates du projet :
début : 01/01/2012
fin : 31/12/2013



Rédacteur de la fiche :
GAL Quercy Rouergue
gal.quercyroouergue@wanadoo.fr

www.leader-quercyroouergue.org

date de rédaction : 25/06/2010
dernière mise à jour : 25/10/2011